

# Améliorer le processus de suivi du partenariat mondial

---

**Rapport sur les résultats de la consultation virtuelle**

**Équipe de soutien conjointe OCDE-PNUD**

**Date: 25 / 11 / 2020**

## I. Introduction

Afin d'entamer l'examen de l'exercice de suivi du Partenariat mondial, les coprésidents ont lancé une consultation virtuelle pour recueillir les points de vue des parties prenantes sur les incitations et les caractéristiques du processus de suivi qui leur tiennent le plus à cœur. Ce rapport présente les résultats de la consultation, menée au début de l'année 2020, et met en évidence les considérations qui influencent le plus les décisions des parties prenantes de participer au suivi du Partenariat mondial, et indique ainsi comment un futur exercice de suivi pourrait continuer à renforcer cette participation. Les principales conclusions sont les suivantes:

- **Les parties prenantes préfèrent un exercice de suivi qui stimule le changement de comportement au niveau national, tout en mettant l'accent sur la responsabilité mondiale et la dynamique politique.** En ce qui concerne la réforme du processus de suivi, les parties prenantes préfèrent une approche de suivi davantage axée sur le changement de comportement et l'institutionnalisation au niveau national. Toutefois, lorsqu'elles examinent les facteurs qui influencent leur décision de participer à l'exercice de suivi, il est clair que les parties prenantes accordent également de l'importance à la responsabilité globale et à la création d'une dynamique politique. Cela souligne l'intérêt des parties prenantes à aligner le processus de suivi sur une meilleure réalisation de la double vision initiale de l'exercice de suivi : *(i) stimuler le dialogue et faire évoluer les comportements vers une coopération au développement plus efficace au niveau national ; et (ii) soutenir la responsabilité mondiale pour la mise en œuvre des engagements de Busan.*
- **Dans le cadre de cette consultation, les parties prenantes ont indiqué qu'elles considèrent les éléments suivants comme primordiaux pour renforcer la focale « pays » de l'exercice :** *(i) analyse approfondie au niveau national ; (ii) soutien adapté au contexte ; (iii) capacité à s'appuyer sur les systèmes de données nationaux existants ; (iv) recours aux mécanismes de dialogue ou de coordination établis.*
- **De même, pour promouvoir la responsabilité mondiale et créer une dynamique politique autour du programme d'efficacité, les parties prenantes apprécient la capacité de l'exercice de suivi à générer un ensemble de données comparables et à informer les ODD des rapports mondiaux.**
- **Il n'y a pas eu de divergence de vues significative entre les groupes de parties prenantes<sup>1</sup>, une fois examinée de manière indépendante la valeur des différentes caractéristiques des exercices de suivi.**

La consultation virtuelle a permis de recueillir l'avis des parties prenantes sur les conséquences des changements éventuels à l'exercice de suivi du Partenariat mondial sur leur participation future à l'exercice. Elle a posé des questions sur les deux principaux éléments de l'exercice de suivi, à savoir la capacité de l'exercice à promouvoir à la fois (1) l'institutionnalisation et le changement de comportement au niveau national ; et (2) la responsabilité mondiale et la dynamique politique. La consultation comprenait également des questions relatives au soutien à la participation des parties prenantes à l'exercice. La consultation a été largement diffusée parmi les parties prenantes du Partenariat mondial, notamment les coordinateurs nationaux des pays partenaires, les points focaux de suivi des partenaires au développement, les organisations de la société civile, les représentants du secteur privé et les autres qui ont participé au cycle de suivi de 2018 ainsi que les membres du Comité de pilotage. Les réponses ont été recueillies du 31 janvier au 3 mars 2020. Les documents de consultation étaient disponibles en anglais, français et espagnol, et des webinaires ont été organisés dans ces trois langues pour aider les participants à l'enquête.

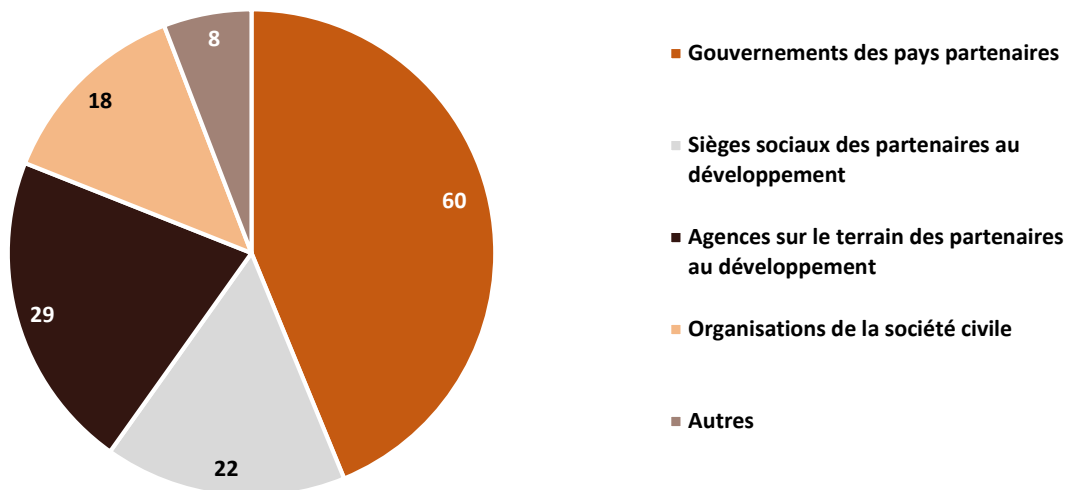
La consultation virtuelle a donné lieu à **137 réponses complètes**, dont 60 réponses ont été soumises par les gouvernements des pays partenaires, 51 par les partenaires de développement et 18 par des organisations de la société civile. Les 8 réponses restantes provenaient de la catégorie "Autres", composée de deux acteurs du secteur

---

<sup>1</sup> Afin de regrouper les points de vue des parties prenantes, les réponses ont été regroupées comme suit : pays partenaires, partenaires de développement, organisations de la société civile (OSC) et autres

privé, d'un représentant de fondation, d'un acteur parlementaire, d'un représentant de la gouvernance infranationale et de trois représentants syndicaux.

**Graphique 1. Composition des participants à la consultation virtuelle**



Afin de regrouper les points de vue par groupe de parties prenantes, les réponses ont été regroupées comme suit : pays partenaires, partenaires de développement, organisations de la société civile (OSC) et autres<sup>2</sup>.

---

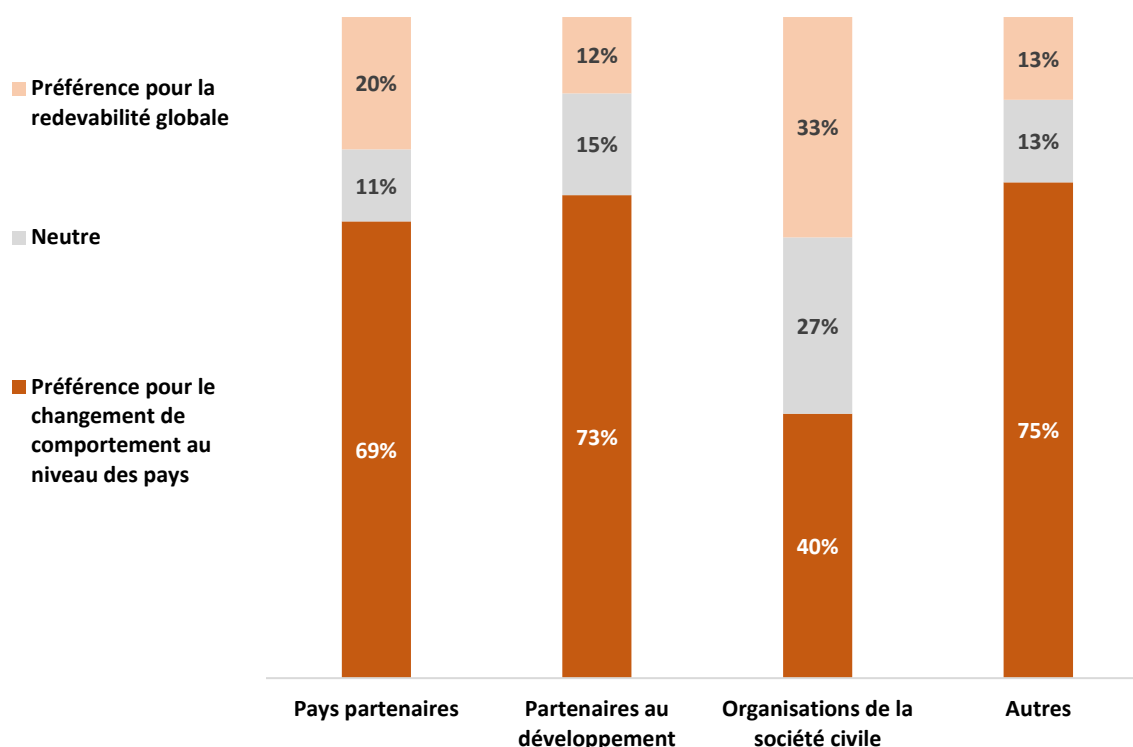
<sup>2</sup> Approche de l'agrégation des réponses par groupe de parties prenantes : - jusqu'à 2 réponses par pays partenaire ; réponses du siège et des bureaux nationaux agrégées à 1 réponse par partenaire de développement ; jusqu'à 1 réponse par organisation de la société civile (OSC). L'importance accordée aux réponses des pays partenaires est due à la nature de l'exercice de suivi mené par le pays. Les réponses du siège et des bureaux nationaux ont été reçues dans le cas de six partenaires de développement, qui ont été agrégées pour refléter une seule réponse et ont représenté 22 % du total des réponses reçues des partenaires de développement. Plus d'une réponse a été reçue dans un seul cas pour les OSC et a donc été agrégée.

## II. Points de vue des parties prenantes du partenariat mondial : Ce qui facilite la participation à l'exercice de suivi

Les parties prenantes préfèrent un exercice de suivi qui stimule le changement de comportement au niveau national, tout en mettant l'accent sur la responsabilité mondiale et la dynamique politique.

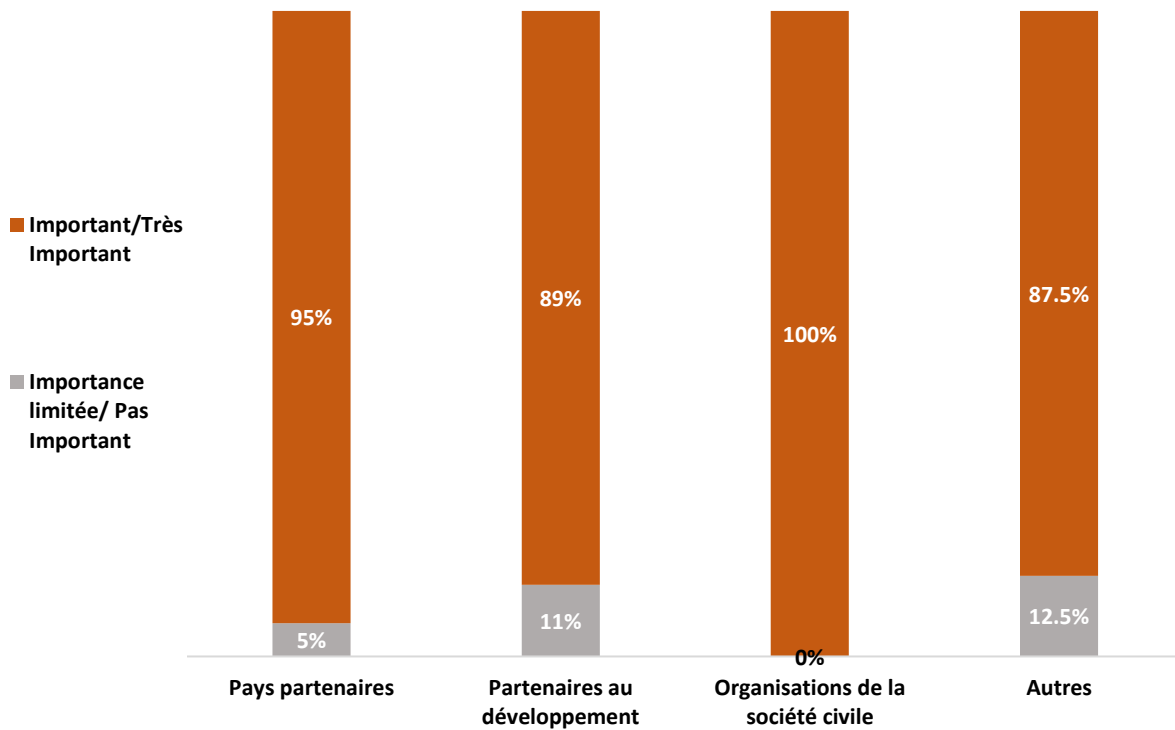
Comme le montre le Graphique 2, la plupart des répondants de tous les groupes de parties prenantes ont exprimé une forte préférence pour un processus de suivi axé sur le changement de comportement au niveau national par rapport à la responsabilité globale. Toutefois, lorsque l'importance de la responsabilité globale a été évaluée de manière indépendante (Graphique 3), la plupart des parties prenantes ont également attaché une grande importance<sup>3</sup> à cet aspect de l'exercice de suivi. Cela montre qu'il est nécessaire d'accorder une plus grande attention à l'accent mis sur le niveau national, mais d'une manière qui ne diminue pas le rôle du suivi en tant qu'instrument de redevabilité globale sur les engagements en matière d'efficacité.

**Graphique 2. Préférence entre le changement de comportement au niveau des pays et la redevabilité globale**  
(par parties prenantes)

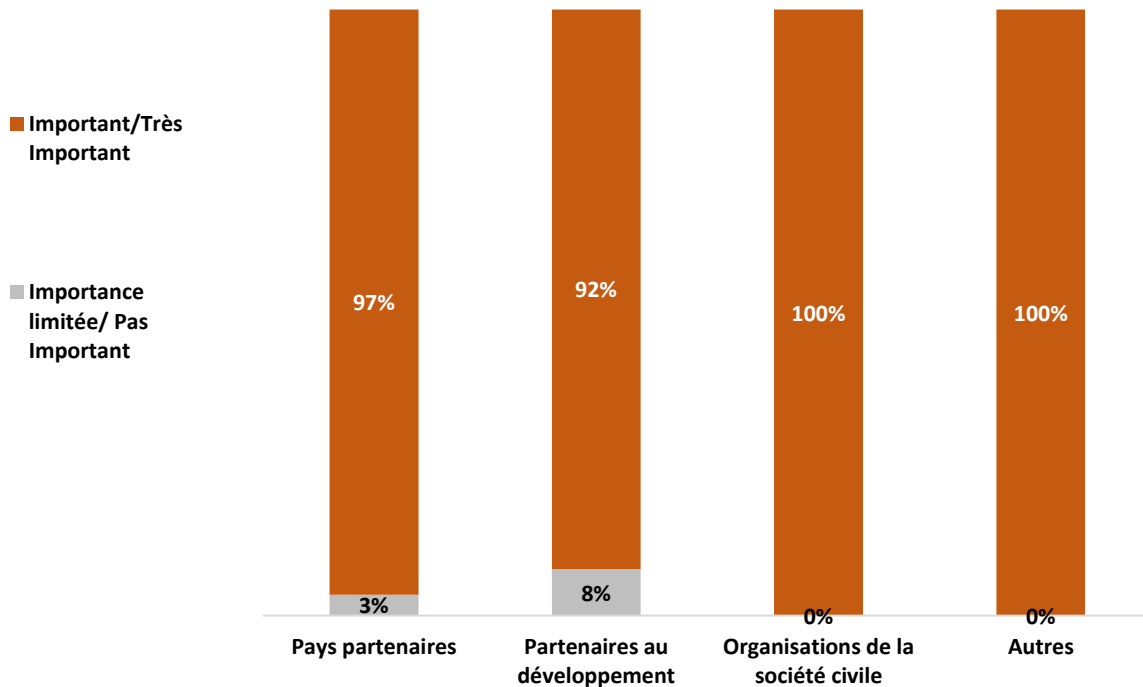


<sup>3</sup> Classement de l'importance sur une échelle de - Pas important - Importance limitée - Assez important - Très important

**Graphique 3. Importance de la redevabilité globale dans la décision de participer à l'exercice de suivi du Partenariat Mondial (par parties prenantes)**



**Graphique 4. Importance du changement de comportement au niveau des pays dans la décision de participer à l'exercice de suivi (par parties prenantes)**



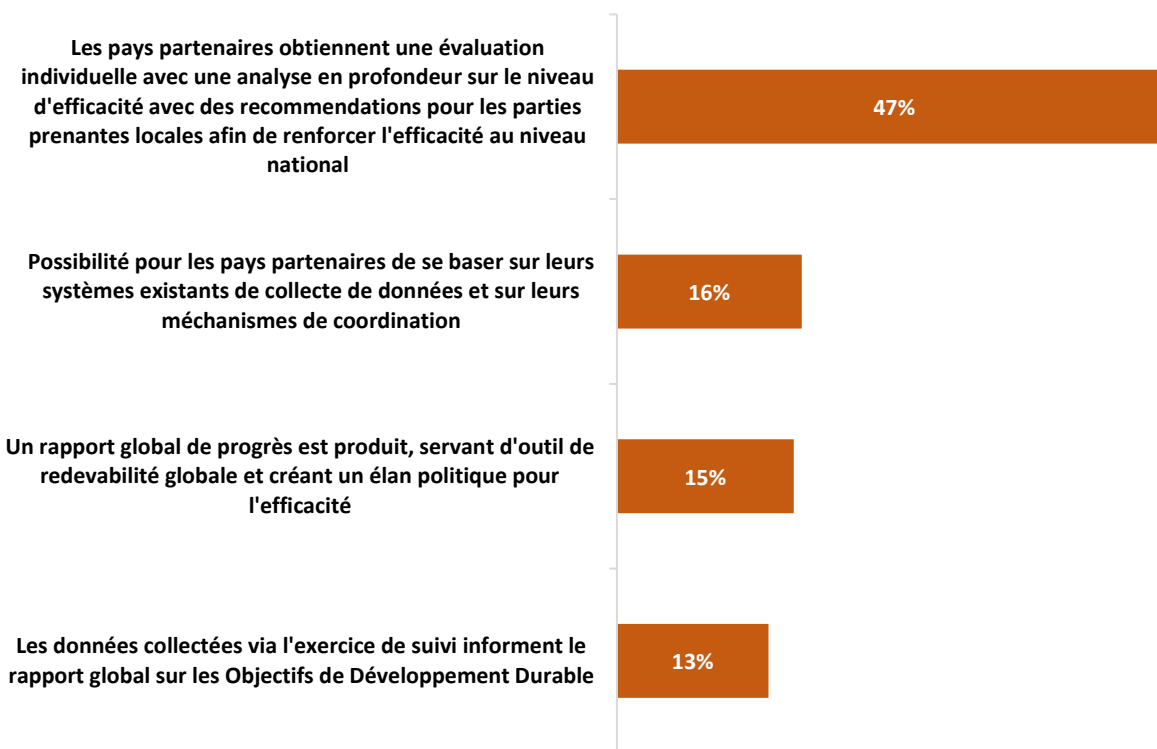
Comme le montre la Graphique 5, les répondants ont été invités à classer, par ordre d'importance, quatre considérations distinctes pour leur participation à l'exercice de suivi. **Parmi celles-ci, la plupart des parties prenantes ont indiqué que la considération la plus importante<sup>4</sup> était la possibilité d'obtenir une analyse approfondie des résultats pour un pays partenaire, y compris des recommandations pour les acteurs au niveau national afin de renforcer l'efficacité au niveau national.**

La plupart des parties prenantes (*agrégées*) ont classé les trois autres considérations pour la participation à l'exercice de suivi comme les plus importantes, dans l'ordre suivant (*choix mutuellement exclusif*) :

- Possibilité pour les pays partenaires de **s'inspirer des systèmes de collecte de données ou des mécanismes de coordination existants dans les pays ;**
- Un **rapport d'avancement global** est produit, agissant comme un outil de responsabilité globale et créant une dynamique politique sur l'efficacité.
- Les données recueillies dans le cadre de l'exercice de suivi alimentent les **rapports mondiaux sur les ODD ;**

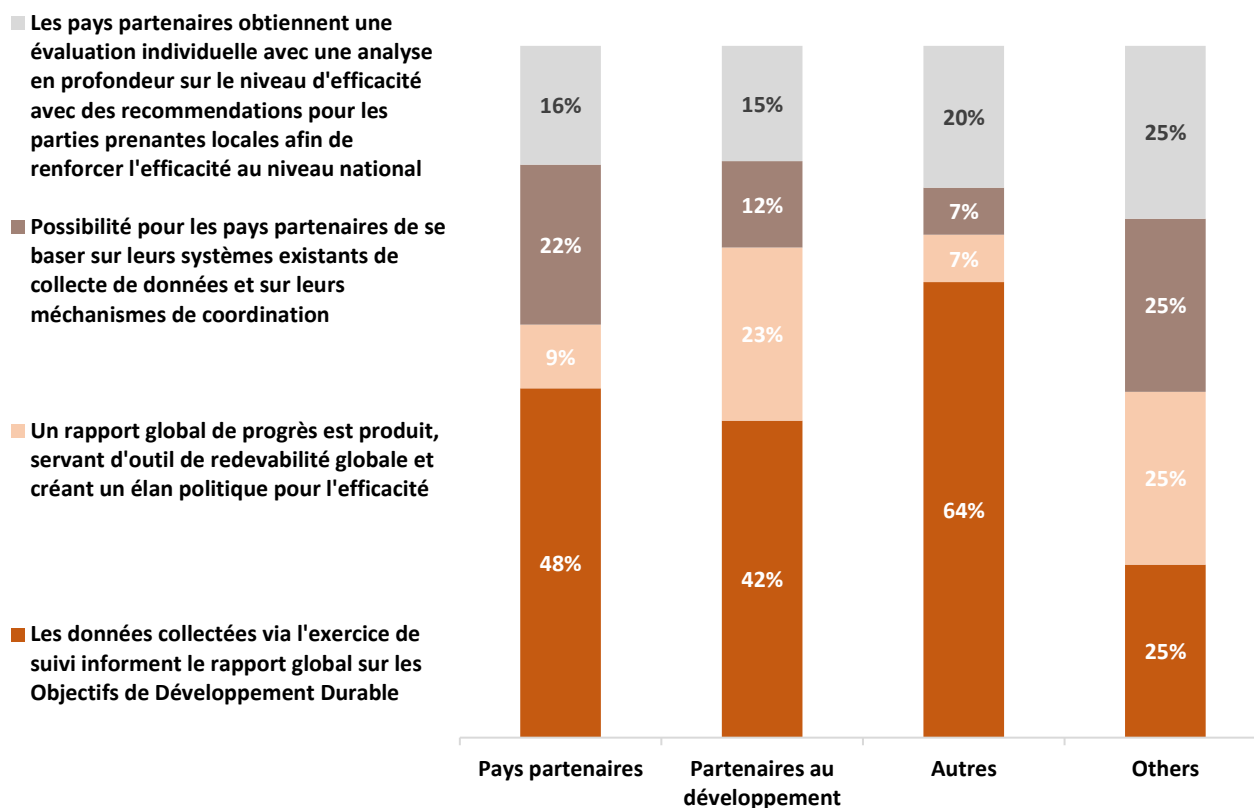
Le classement de ces considérations, qui éclairent les décisions des parties prenantes de participer à l'exercice de suivi, met en évidence la nécessité de favoriser le changement de comportement au niveau national en mettant davantage l'accent sur l'analyse des résultats spécifiques à chaque pays et sur les facteurs déterminants qui les sous-tendent, notamment en montrant les performances de chaque partie prenante dans un pays donné.

**Graphique 5. Considérations pour participer à l'exercice de suivi - classées par ordre d'importance** (*aggregation des préférences de toutes les parties prenantes*)



<sup>4</sup> Classement de l'importance sur une échelle de - Pas important - Importance limitée - Assez important - Très important

**Graphique 6. Considérations pour participer à l'exercice de suivi - classées par ordre d'importance (par parties prenantes)**



Comme l'illustre le Graphique 5, par rapport à d'autres considérations, la **production d'un rapport d'avancement global servant d'outil** pour promouvoir la responsabilité globale a été jugée très importante<sup>5</sup> par seulement 15 % de l'ensemble des parties prenantes. Toutefois, si l'on considère ce point indépendamment d'autres considérations, 64 % des parties prenantes le jugent très important<sup>6</sup>. En outre, 69 % des parties prenantes ont estimé qu'il était très important de **produire des données comparables pour que** tous les acteurs du développement soient responsables au niveau mondial, indépendamment d'autres considérations<sup>7</sup>.

De même, comme le montre le Graphique 5, par rapport à d'autres considérations, le fait d'**informer les ODD du rapport global par le biais des résultats recueillis lors de l'exercice de suivi** a été jugé très important par seulement 13 % de l'ensemble des parties prenantes. Toutefois, si l'on considère cette question indépendamment d'autres considérations, 64 % de l'ensemble des parties prenantes la jugent très importante<sup>8</sup>. En outre, si l'on considère l'importance d'**avoir des résultats de suivi conformes à l'examen national volontaire (ENV) d'un pays**, indépendamment d'autres considérations, 69 % de l'ensemble des parties prenantes ont estimé qu'il était très important<sup>9</sup>.

<sup>5</sup> Classement de l'importance sur une échelle de - Pas important - Importance limitée - Assez important - Très important

<sup>6</sup> Figure illustrée en annexe - Figure 13

<sup>7</sup> Figure illustrée en annexe - Figure 14

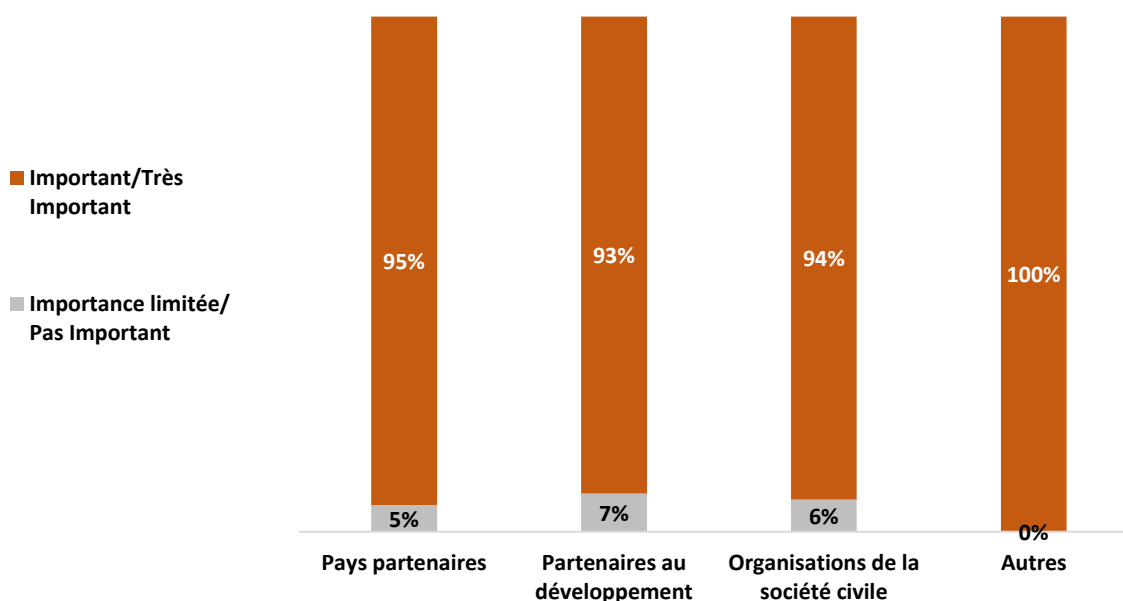
<sup>8</sup> Figure illustrée en annexe - Figure 15

<sup>9</sup> Figure illustrée en annexe - Figure 16

Lorsque l'on compare les considérations, les parties prenantes ont une préférence marquée pour celles qui renforcent l'efficacité au niveau national. Cependant, les parties prenantes apprécient également les considérations qui favorisent la redevabilité globale, lorsqu'elles sont évaluées de manière indépendante. Cela réitère la valeur que les parties prenantes attribuent à la vision originale du suivi du Partenariat mondial afin de maintenir une approche "globale et centrée sur le pays", lorsqu'elles envisagent leur décision de participer à l'exercice de suivi.

Tous les groupes de parties prenantes ont indiqué qu'il était très important<sup>10</sup> de pouvoir s'appuyer sur les systèmes de données existants pour recueillir des données de suivi. En plus de son classement comme deuxième considération la plus importante pour la participation des parties prenantes à l'exercice de suivi (Graphique 5) - lorsqu'elle est évaluée indépendamment, plus des trois quarts des répondants de tous les groupes de parties prenantes considèrent la capacité à utiliser les systèmes de données existants pour s'appuyer sur les efforts existants au niveau national, comme importante pour le futur exercice de suivi (Graphique 7).

**Graphique 7. Importance de la possibilité de se baser sur les systèmes de données existants dans les futurs exercices de suivi (par parties prenantes)**



**ENCADRÉ.1 Voix des parties prenantes : Priorités pour le processus de collecte des données**

"L'élément le plus important à mes yeux est que [l'exercice de suivi] devrait être mené par les pays : il est crucial que les données soient collectées autant que possible au niveau national".

Partenaire de développement

"Pour que le processus de suivi du Partenariat mondial soit plus efficace, il doit continuer à soutenir les pays participants et à renforcer leurs capacités nationales et leurs systèmes de bases de données, afin de les aider à réaliser une analyse et des évaluations internes appropriées".

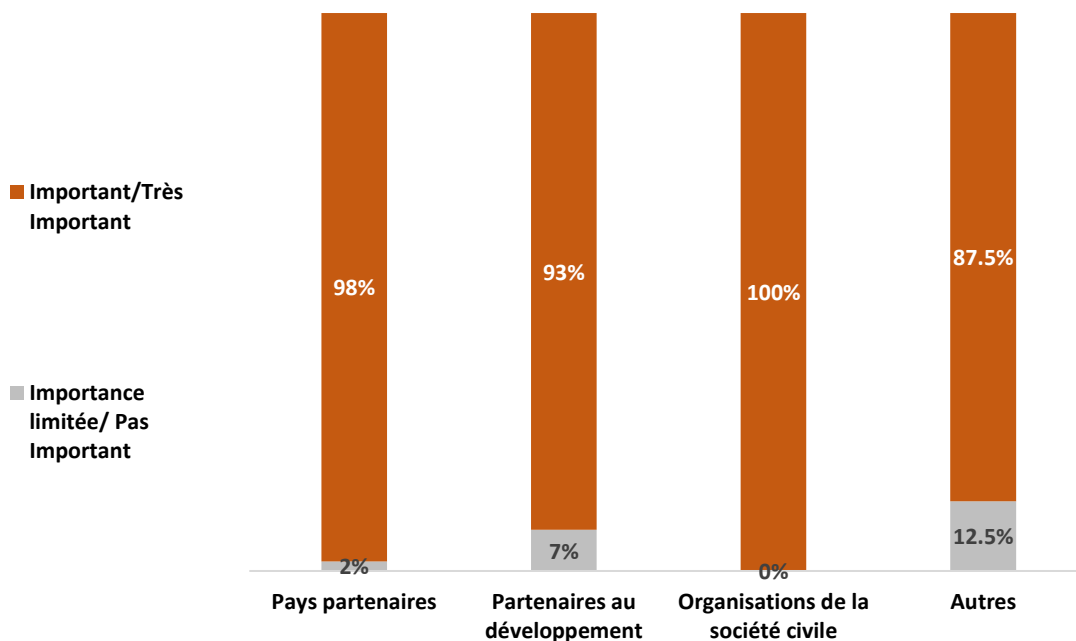
Pays partenaire

<sup>10</sup> Classement de l'importance sur une échelle de - Pas important - Importance limitée - Assez important - Très important



Tous les groupes de parties prenantes ont indiqué qu'il était très important de s'appuyer sur les mécanismes de dialogue ou de coordination établis pour le futur exercice de suivi. Comme l'illustre le graphique 8, plus des trois quarts des répondants de tous les groupes de parties prenantes considèrent que le recours aux mécanismes de dialogue ou de coordination établis est important pour le futur exercice de suivi.

**Graphique 8. Importance de compter sur les mécanismes établis de dialogue ou de coordination pour les futurs exercices de suivi (par parties prenantes)**



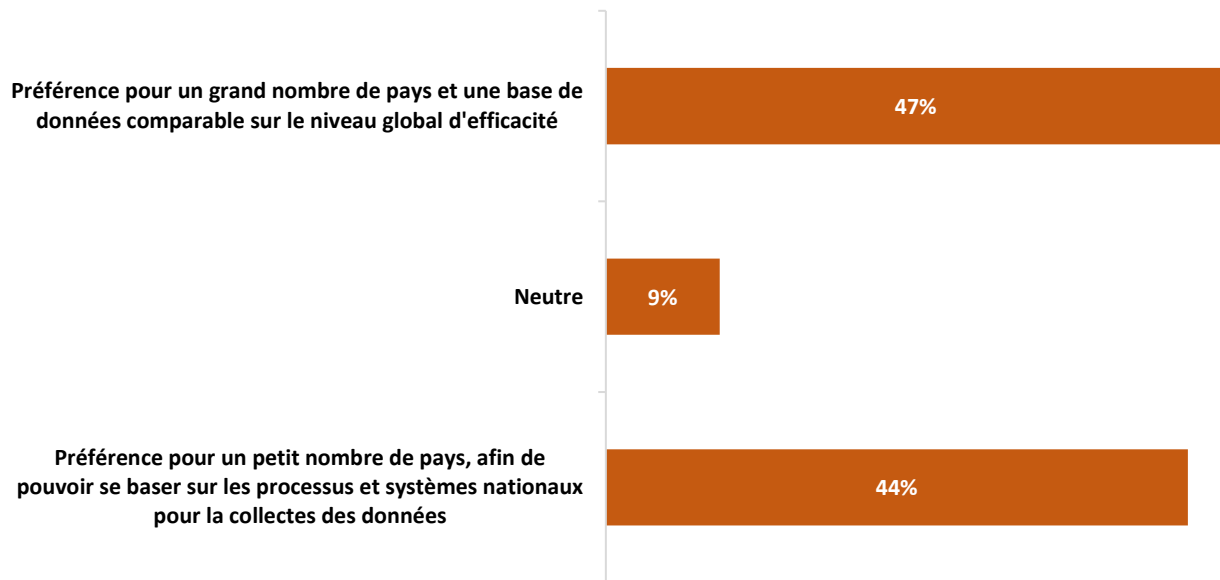
La participation d'un grand nombre de pays à l'exercice de suivi, qui a permis d'obtenir un ensemble de données comparables au niveau mondial, a été préférée (47 %) à un exercice avec moins de pays qui pourraient s'appuyer sur les processus et systèmes nationaux (44 %) (Graphique 9). Si cette tendance globale reflète la préférence des pays partenaires (55 % contre 38 %), les partenaires de développement ont préféré la participation d'un nombre plus restreint de pays (31 % contre 58 %) (Graphique 10).

Une analyse plus approfondie des réponses révèle une préférence pour un nombre plus restreint de pays parmi les partenaires de développement interrogés au niveau du siège (53 %), tandis que les partenaires au développement interrogés dans les bureaux de pays se répartissent de manière égale dans leur préférence entre un nombre plus ou moins important de pays participants (45 % et 45 %).

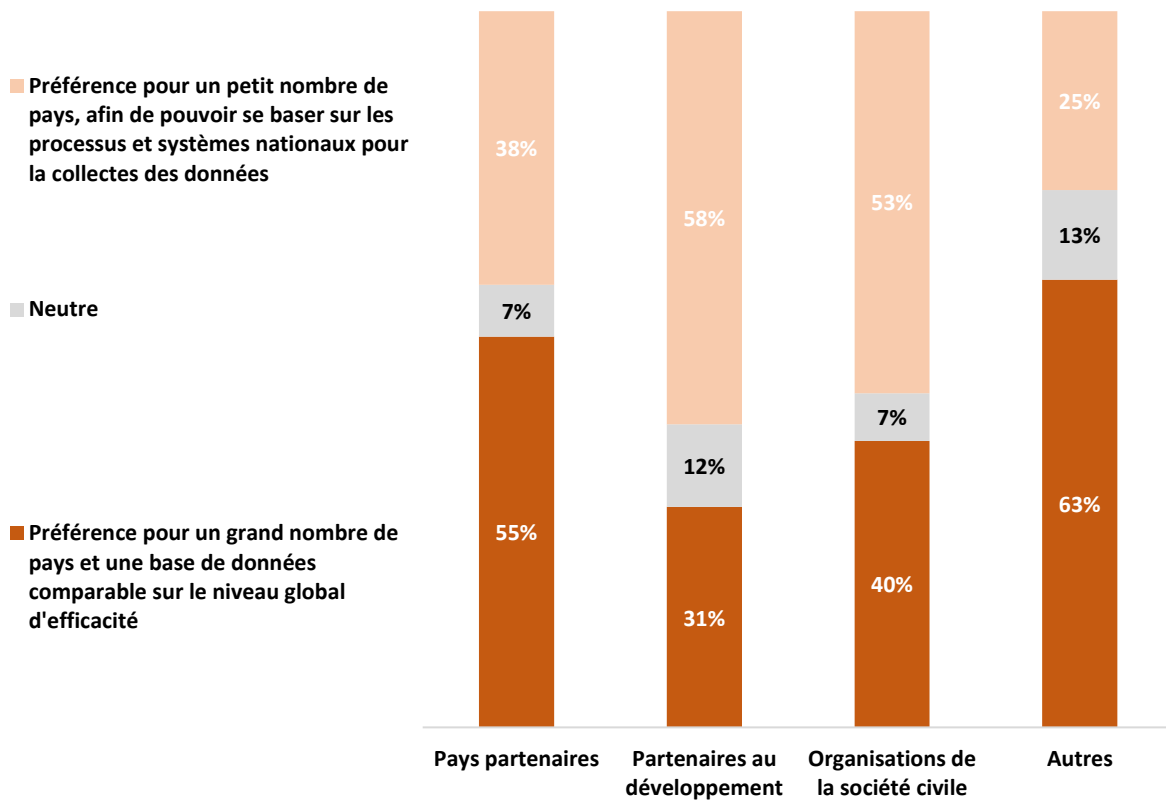
En outre, dans une question séparée, moins de la moitié des répondants (45 %) ont indiqué que toutes les parties prenantes qui entreprennent l'exercice de suivi en même temps sont très importantes.

Ces résultats présentent des considérations importantes pour la conception d'un futur exercice de suivi amélioré, notamment en ce qui concerne l'intérêt de générer un ensemble de données comparables au niveau mondial, que les gouvernements des pays partenaires préfèrent à l'option d'un exercice qui pourrait avoir moins de pays participants mais qui se concentre sur l'utilisation de leurs propres processus et systèmes nationaux. Dans le même temps, la faible marge de différence globale (47 % et 44 %) souligne la nécessité d'un futur exercice pour refléter les avantages associés à ces deux options, également basé sur une compréhension des rôles des différentes parties prenantes, y compris au niveau mondial et national, dans l'exercice de suivi.

**Graphique 9. Préférence pour le nombre de pays participants à l'exercice de suivi**  
(agrégation des préférences de toutes les parties prenantes)

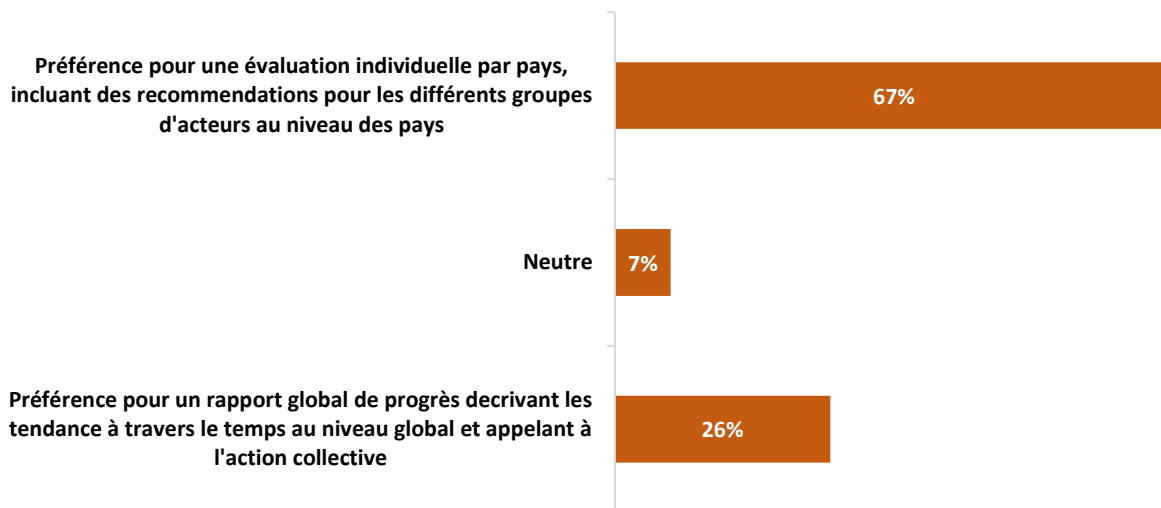


**Graphique 10. Préférence pour le nombre de pays participants à l'exercice de suivi**  
(par parties prenantes)

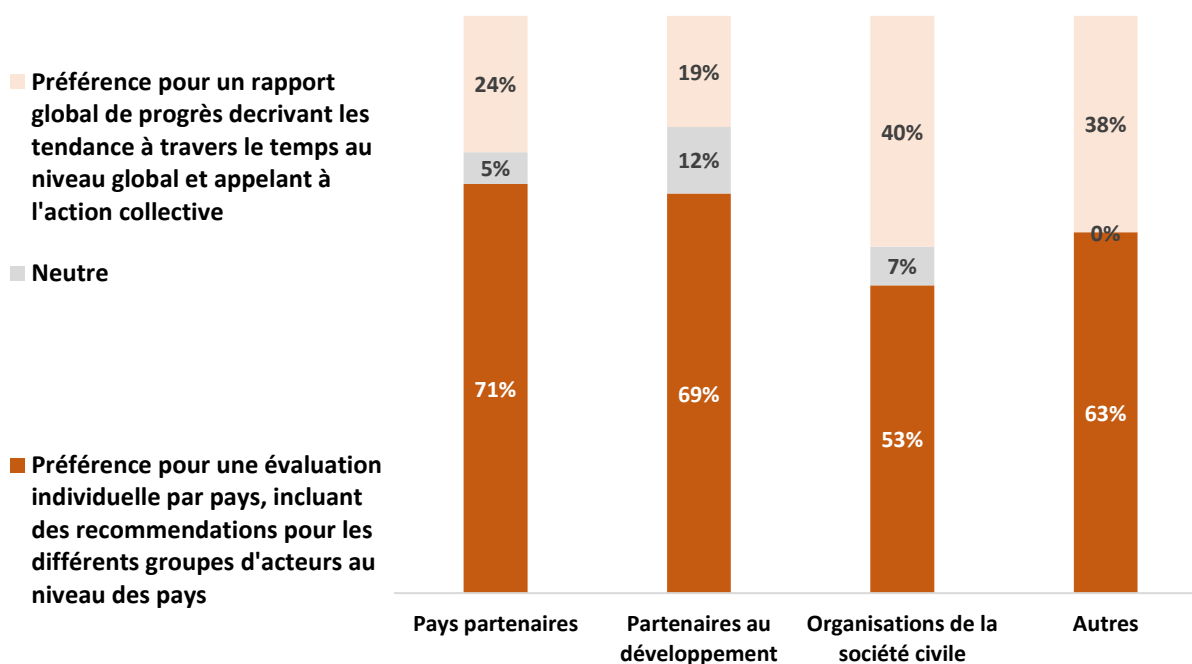


La plupart des parties prenantes apprécie une analyse approfondie au niveau national lorsqu'elles envisagent le type de produit qui reflétera les résultats du suivi. Lorsqu'il a été demandé aux répondants de faire un choix mutuellement exclusif entre une analyse approfondie avec des recommandations pour différents groupes de parties prenantes au niveau national et un rapport d'avancement global - 67 % ont préféré une analyse approfondie au niveau national, alors que seulement 26 % des répondants de tous les groupes de parties prenantes ont préféré cette dernière.

**Graphique 11. Préférence pour le type de produit de suivi**  
(aggregation des préférences de toutes les parties prenantes)



**Graphique 12. Préférence pour le type de produit de suivi**  
(par parties prenantes)



Lorsque l'utilité<sup>11</sup> des deux produits pour promouvoir la redevabilité mondiale et créer une dynamique politique a été évaluée de manière indépendante (*choix non exclusif*) - une **analyse approfondie au niveau national** et un **rapport d'avancement global ont tous deux** été jugés très utiles (*respectivement 65 % et 64 % de l'ensemble des répondants*)

En ce qui concerne le rôle de l'exercice dans la promotion du changement de comportement au niveau national, les répondants ont été invités à évaluer de manière indépendante (*choix non exclusif*) l'utilité des produits spécifiques suivants : (a) **des évaluations par pays pour un nombre limité de pays avec une analyse approfondie** et (b) **des profils de pays standardisés pour un grand nombre de pays** (*tels que produits dans les cycles de suivi de 2016 et 2018*). Un plus grand nombre de parties prenantes (55 %) ont indiqué que les évaluations par pays avec une analyse approfondie au niveau national étaient les plus utiles, tandis que 30 % des parties prenantes ont indiqué que les profils nationaux standardisés étaient les plus utiles.

La préférence des parties prenantes est de proposer une analyse approfondie au niveau national lors de l'examen des futurs produits de suivi. En outre, cette préférence valorise largement l'importance d'un rapport d'avancement global dans la promotion de la responsabilité globale, indiquant la nécessité pour les futurs produits de suivi de servir les intérêts et les besoins tant au niveau mondial que national.

**La plupart des parties prenantes ont indiqué leur préférence pour un soutien adapté au contexte.** Lorsque l'importance de deux types de soutien a été évaluée indépendamment (*choix non exclusif*) - 66% ont considéré comme très important un soutien contextuel sur mesure pour la collecte de données, tandis que le soutien à distance du service d'assistance a été considéré comme très important par 35% de tous les répondants.

**ENCADRÉ.2 La voix des parties prenantes : Type de soutien pour la collecte, la validation et l'analyse des données**

"Des séminaires de renforcement des capacités sur les outils de collecte et de sensibilisation à l'importance de l'exercice pourraient être organisés, en particulier pour les pays les moins avancés"

*Pays partenaire*

"La qualité des données est toujours un défi dans les pays en développement. Il faut soutenir le renforcement des institutions de suivi et de collecte des données. Veuillez envisager d'allouer des ressources pour réaliser"

*Partenaire de développement*

---

<sup>11</sup> Évaluation de l'utilité sur une échelle de - *Pas utile* - *Utilité limitée* - *Assez utile* - *Très utile*

### III. Autres considérations

Il n'y a pas eu de divergence significative (*+/- 10 points de pourcentage*) dans les préférences exprimées par les sièges et les bureaux nationaux des partenaires de développement. Le seul cas où la divergence dépassait 10 % était le degré de préférence pour un exercice axé sur le changement de comportement au niveau des pays, les bureaux de pays étant plus favorables à cette option que le siège (91 % et 63 %)

La plupart des réponses à cette consultation ont été reçues de parties prenantes au niveau national (78%), ce qui permet à cette consultation de réfléchir légitimement à l'objectif de l'exercice de suivi pour compléter et développer les efforts existants au niveau national en matière d'efficacité, ainsi que pour saisir les perspectives nationales sur le rôle de l'exercice dans la promotion de la redevabilité globale.

Si les questions de la consultation virtuelle ont permis de quantifier les opinions sur les changements apportés au processus de suivi, les répondants ont également eu l'occasion de fournir des contributions qualitatives - auxquelles plus de la moitié d'entre eux ont contribué. De nombreuses parties prenantes ont utilisé des contributions qualitatives pour détailler leurs points de vue sur la réforme du processus de suivi ainsi que sur d'autres aspects du suivi du Partenariat mondial.

Ces commentaires comprenaient quelques observations générales utiles sur l'**exercice de suivi** :

#### **ENCADRÉ. 3 *La voix des parties prenantes : Observations générales***

"Il existe plusieurs outils d'enquête qui permettraient de réduire la charge de travail liée à la réalisation de l'exercice. En outre, la langue pourrait être simplifiée afin qu'il soit plus facile pour les non-anglophones de comprendre le but et l'importance de l'enquête [de suivi]".

*Pays partenaire*

"[Il faut poursuivre les efforts pour] sensibiliser les sièges des partenaires au développement afin qu'ils s'engagent davantage dans l'exercice de suivi.

*Pays partenaire*

"[J'aimerais voir plus] de formations in situ pour les coordinateurs nationaux sur le processus de suivi du GPECD".

*Pays partenaire*

#### **IV. Conclusion**

Les avis des parties prenantes recueillis dans le cadre de cette consultation virtuelle ont fourni des indications précieuses sur les avantages et les inconvénients potentiels de toute révision du processus de suivi. À l'avenir, les modifications du processus seront envisagées de manière équilibrée, en mettant en balance les gains escomptés et les risques d'érosion des atouts considérables de l'exercice de suivi. Les avis exprimés dans le cadre de cette consultation virtuelle seront également pris en considération, de même que d'autres consultations, les projets pilotes au niveau national et les avis des parties prenantes sur la manière dont elles ont donné suite aux résultats du cycle de 2018, dans le cadre du processus global de réforme de l'exercice de suivi du Partenariat mondial pour la période 2020-2022.

## Annexe

### L'exercice de suivi du Partenariat mondial

Le Partenariat mondial pour une coopération au développement efficace est à l'origine d'efforts de développement plus efficaces, fondés sur des preuves concrètes. Son instrument phare est son exercice de suivi qui, depuis 2013, permet de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des principes d'efficacité et constitue une source reconnue de données et de preuves pour le suivi et l'examen des Objectifs de développement durable (ODD).

L'exercice de suivi du Partenariat mondial visait à compléter et à développer les efforts existants au niveau des pays en matière d'efficacité et de responsabilité mutuelle, en fournissant un point de référence mondial pour la négociation de cadres nationaux plus détaillés et plus pertinents (une approche "globale légère et centrée sur le pays")<sup>12</sup>. Le processus de suivi devait être flexible, permettant aux pays partenaires de collecter des données en utilisant les systèmes existants et selon leurs propres calendriers. Toutefois, même avec cette approche centrée sur les pays, l'exercice devait également soutenir la responsabilité mondiale.

### Pourquoi le changement est nécessaire

Bien que l'exercice de suivi soit largement reconnu comme un atout essentiel du Partenariat mondial, il est considéré comme un exercice "vivant", qui s'adapte en permanence pour garantir qu'il tienne ses promesses initiales tout en répondant aux besoins changeants des parties prenantes. Le cycle de suivi 2018 réaffirme les changements rapides des modalités de coopération au développement et des structures de coordination à l'ère de la mise en œuvre des ODD. Les coprésidents du Partenariat mondial ont également reconnu la nécessité de revoir l'exercice de suivi et, lors de la 18e réunion du Comité de pilotage (Corée, décembre 2019), les membres ont exprimé leur satisfaction quant au fait qu'entreprendre un examen et une réforme du suivi empêcherait de poursuivre un exercice de suivi comme cela a été fait par le passé.

Cela appelle des réflexions sur la manière dont l'exercice de suivi a été mis en œuvre conformément à la vision initiale - de manière à institutionnaliser le suivi de l'efficacité au niveau national et à faciliter un dialogue significatif et un changement de comportement, tout en fournissant également un outil de redevabilité globale, une dynamique politique autour d'une coopération au développement efficace et des résultats pour suivre la mise en œuvre des ODD. Ce point d'inflexion comprendra le réexamen du cadre de suivi (ce que nous mesurons) et des considérations de processus (comment nous mesurons), éclairé par les consultations et l'engagement avec les parties prenantes.

### Détails de la participation à la consultation :

La consultation virtuelle a généré **137 réponses complètes** :

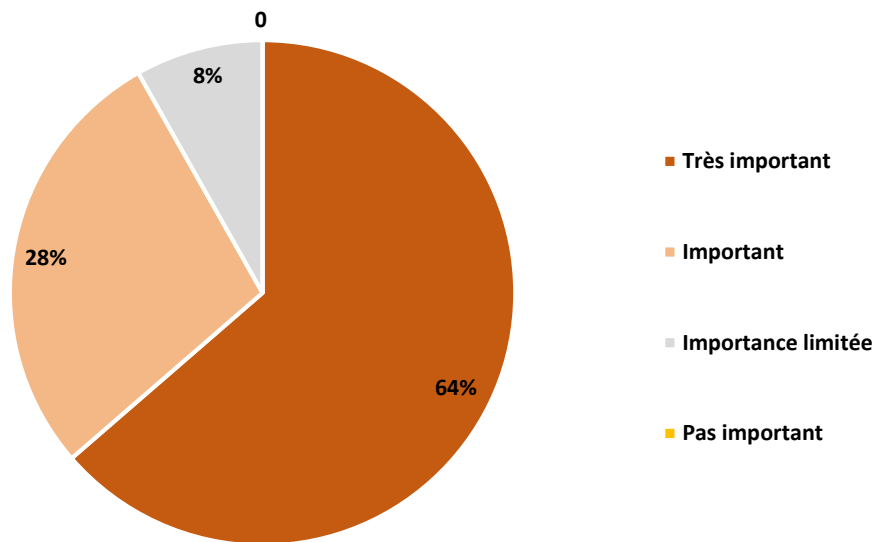
1. 60 réponses, provenant de 53 pays, ont été soumises par les **gouvernements des pays partenaires** ;
  - Parmi eux, 52 ont participé au cycle de suivi de 2018.
2. 51 réponses provenaient de **partenaires de développement** :
  - 22 au niveau du siège - dont 16 partenaires bilatéraux et 6 partenaires multilatéraux.
  - 29 réponses des bureaux nationaux.
3. **18 organisations de la société civile ont** répondu, toutes issues de pays différents
4. Deux **acteurs du secteur privé**, un représentant de **fondation**, un **acteur parlementaire**, un **représentant de la gouvernance infranationale** et trois **représentants syndicaux ont** répondu : au total huit "**Autres**"

### Chiffres mentionnés dans le rapport :

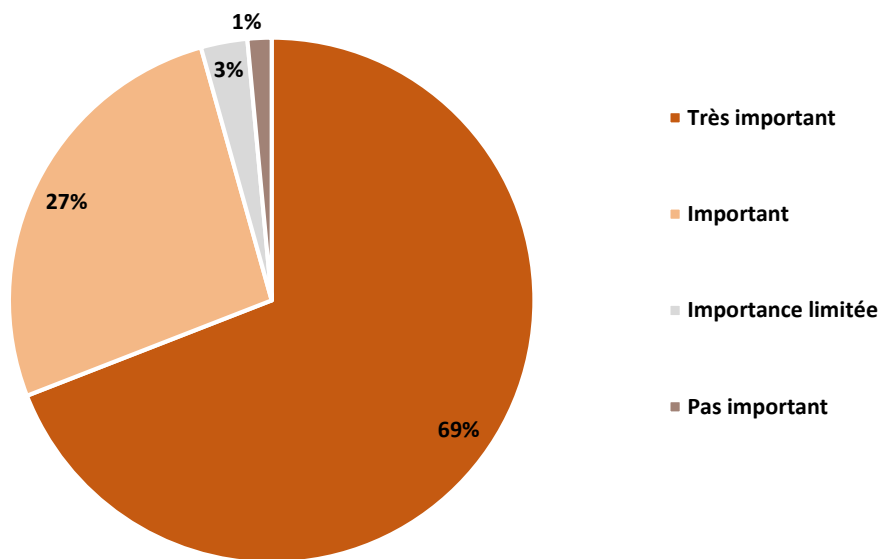
---

<sup>12</sup> Plus d'informations sur la proposition 2012 du groupe intérimaire post-Busan pour le Partenariat mondial  
Le suivi peut être trouvé [ici](#)

**Graphique 13. Importance d'un rapport global de progrès pour soutenir la redevabilité globale (aggregation des préférences de toutes les parties prenantes)**

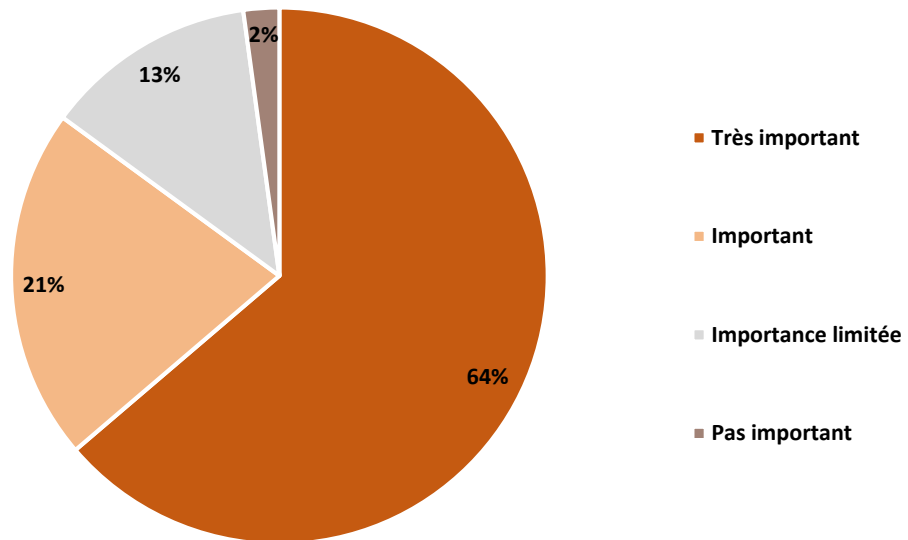


**Graphique 14. Importance de générer des données comparables pour garder les acteurs du développement redevables (aggregation des préférences de toutes les parties prenantes)**





**Graphique 15. Importance d'informer le rapport sur les ODD via l'exercice de suivi**  
*(aggregation des préférences de toutes les parties prenantes)*



**Graphique 16. Importance de la disponibilité des résultats en ligne avec les cycles de VNR**  
*(aggregation des préférences de toutes les parties prenantes)*

